

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
fixant la liste des options de base groupées reliées  
cumulativement, pour chaque zone, aux thématiques  
communes et aux fonctions critiques « TC-FC » et la liste  
des options de base groupées reliées, pour chaque zone,  
aux thématiques communes « TC » en exécution du décret  
du 22 juin 2023 relatif à la gouvernance de l'offre d'options  
de base groupées dans l'enseignement secondaire  
qualifiant de plein exercice et en alternance**

**A.Gt. 01-02-2024**

**M.B. 29-02-2024**

**Ce texte est abrogé par l'AGCF du 18 juillet 2025. Il produit ses effets 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025.**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 22 juin 2023 relatif à la gouvernance de l'offre d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice et en alternance, article 2 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - La liste des options de base groupées reliées, pour chaque zone, cumulativement aux thématiques communes et aux fonctions critiques « TC-FC » visée à l'article 2, 22°, du décret du 22 juin 2023 relatif à la gouvernance de l'offre d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice et en alternance est reprise en annexe du présent arrêté (annexe 1).

**Article 2.** - La liste des options de base groupées reliées, pour chaque zone, aux thématiques communes « TC » visée à l'article 2, 30°, du même décret est reprise en annexe du présent arrêté (annexe 2).

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2024.

**Article 4.** - Le Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> février 2024.

Le Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

Abrogé